

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de la Charente-Maritime

COMMUNE de



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT d CANTON d

Séance du

OBJET :

L'an mil neuf cent , le du mois d , le Conseil Municipal de

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. , en session } ordinaire

d'après convocations faites le 194 . } extraordinaire

46 10 4

NOMBRE de Conseillers municipaux ayant pris part au vote :

Etaient présents : MM.

DATE de l'affichage, à la porte de la mairie, du compte rendu de la séance :

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

et de la loi du 5 avril 1884



Faint, mostly illegible text on lined paper, possibly a list or minutes of a meeting.

APPROUVE
14 NOV 1948

La Rochelle, le

Le Chef de Bureau Délégué,

[Handwritten signature]

Fait et délibéré à _____
es jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. _____

N'ont pas signé : MM. _____

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

Pour extrait conforme :
Le Maire,
[Handwritten signature]

